

[A compléter avec soin et à retourner avec votre règlement à
Domaine de Valsenière - 32210 Vers-Pont-du-Gard – Merci]

Commande expédiée dans les 7 jours ouvrables après
réception de votre paiement

	Nbre de bouteilles	Prix TTC (€) rendu domicile port inclus	Prix total
VINS EN BOUTEILLE (nombre minimum commandé : 24)			
COTES DU RHONE			
Bouteilles (24 bouteilles mini)			
CDR Rouge 2020		20.00	
CDR Rouge 2021		19.00	
CDR Rouge 2023***		18.00	
*** Médaille d'or (cuvée 30 ans)			
VIN DE PAYS DES COTEAUX DU PONT DU GARD			
Bouteilles (24 bouteilles mini)			
Rosé***		24.00	
Gris de gris		24.00	
*** Médaille d'or			
VIN EN Bag-in-Box (nombre minimum commandé : 4)			
Rosé 5l.		25.00	
Gris de gris 5l.		26.00	
Cépage Rouge Merlot 5l.		26.00	
Rouge de table 5l.		25.00	
TOTAL			

[à remplir avec soin pour une livraison efficace Merci]

Adresse de livraison

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Tél :

Tél travail (pour livraison) :

Adresse de facturation

(si différente de l'adresse de livraison)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Tél :

Date :

Signature :

Domaine de Valsenière – 30210 Vers-Pont-du-Gard
tél 00 33 (0)4 66 22 85 79 - fax 00 33 (0)4 66 22 81 91

www.cotesdurdhonne-valseniere.com

mail : contact@cotesdurdhonne-valseniere.com

Conditions générales de vente

En cas d'épuisement du millésime indiqué, nous nous réservons le droit de vous livrer un millésime suivant ou de qualité équivalente.

1 - Clause générale

Nous passer commande, implique de la part de nos Clients :
- la connaissance et l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, qui ont force de loi entre les parties,
- et renoncement express au bénéfice de l'Art. 1587 du Code Civil, l'appréciation d'un vin dépendant pour partie d'éléments subjectifs, propres à chaque Acheteur.
Ceci ne fait pas obstacle à l'application de l'article 1er de la loi 88-21 du 06.01.88, l'Acheteur dispose d'un délai de 7 jours francs à compter de la livraison pour nous retourner l'objet de sa commande, dans le cas où il ne serait pas satisfait.

2 - Acceptation des commandes

Les commandes de nos Acheteurs ne peuvent être acceptées que si elles sont reçues par écrit, ou si elles font l'objet de la signature de l'un de nos Bons de Commandes, accompagnées du règlement intégral. Passé un délai de 10 jours après la commande, si le règlement ne nous est pas parvenu, ou n'a pas été honoré, nous pourrions à notre convenance considérer la commande comme nulle et non avenue.

3 - Disponibilité

Tous les vins présentés dans nos catalogues et tarifs sont proposés dans la limite des stocks disponibles au jour de réception de la commande. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité d'honorer une commande, par suite de l'épuisement d'un millésime, l'Acheteur en serait immédiatement informé, libre à lui de :
- passer une nouvelle commande en modifiant son choix, ou en réduisant les quantités commandées,
- ou d'annuler sa commande.
Le règlement déjà effectué serait alors, suivant le choix de l'Acheteur, soit conservé à titre d'acompte sur la nouvelle commande, soit remboursé en tout ou partie.

4 - Prix

Nos prix s'entendent TTC au taux en vigueur au jour de l'édition de nos catalogues et tarifs, y compris les frais de port et d'expédition, non compris les formalités et frais de douanes.

5 - Expédition

L'expédition de nos vins a lieu au domicile de l'Acheteur, ou toute adresse de son choix définie lors de la commande. Elle intervient, sauf accord sur un jour ferme spécifié par écrit, dans un délai moyen indicatif de 7 jours à compter de l'encaissement effectif du règlement.
Nos délais d'expédition ne sont pas de rigueur, et sont communiqués sous réserve de cas de force majeure, tel que grève, conflit, etc... même si cela survient chez nos propres fournisseurs, l'Acheteur acceptant par avance une tolérance de 8 jours.
Dans les limites ci-dessus, les retards, ne pourront en aucun cas justifier l'annulation d'une commande, ni justifier le refus de prendre livraison, ni donner lieu à des dommages intérêts.

6 - Réception

Il appartient à l'Acheteur de vérifier dès l'arrivée de nos vins, l'état des livraisons qu'il réceptionne, ainsi que les quantités livrées, et d'engager dans les 3 jours suivant réception, conformément aux Articles 105 & suivants du Code de Commerce, les recours vis à vis du transporteur.

7 - Réclamations et conditions d'acceptation des retours

Sauf application de l'Article 1er de la Loi 88-21 du 06.01.88, sous peine d'extinction de plein droit de toute action, l'Acheteur est tenu de s'assurer de la conformité des livraisons et de nous adresser, par écrit motivé en Recommandé avec AR, leurs réclamations, dans les 7 jours suivant jour de livraison, que les réclamations portent sur un défaut décelable par examen visuel, ou par dégustation.

Pour que nous puissions procéder au remboursement des commandes il faut que nos vins nous soient retournés :

- en bouteilles encore cachetées,
- sous emballage d'origine en parfait état,
- accompagnés de la facture correspondante,
- en port payé par l'Acheteur.

Si la réclamation porte sur un défaut décelable par dégustation, la bouteille incriminée, devra être jointe au retour, suffisamment garnie pour nous permettre une analyse.

8 - Garantie, dommages et responsabilité

Nous ne sommes engagés qu'à fournir des vins de qualité loyale et marchande, correspondant, aux caractéristiques de l'appellation et du millésime choisi.
Sous réserve des dispositions de l'Article n° 2, dans tous les cas, même de vice caché ou reconnu, et notamment en cas d'erreur, notre garantie se limite selon notre choix, soit à l'échange pur et simple, des vins reconnus litigieux, soit à leur remboursement. Est exclue toute notion de réparation de préjudice, commercial et financier, de telle sorte que jamais, l'Acheteur ne puisse réclamer d'indemnité pour une cause quelconque.
Ces dispositions ne réduisent ni ne suppriment la garantie légale des vices cachés, telle qu'elle est prévue par les Articles 641 et suivants du Code Civil.

9 - Litiges éventuels

En cas de difficultés dans l'application des présentes conditions, l'Acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable avec tout conseil de son choix. Il est rappelé que, en règle générale, sous réserve de l'appréciation des Tribunaux, l'Acheteur doit :
- honorer ses engagements financiers envers le vendeur,
- stocker nos vins de telle sorte que leur conservation soit assurée de façon normale.

10 - Accès aux informations contenues dans nos fichiers

A tout moment, l'Acheteur a la possibilité d'accéder aux informations le concernant, contenues dans nos fichiers clients. Sur simple demande écrite de sa part, il peut en demander modification ou radiation. L'Acheteur est par ailleurs informé que les fichiers ainsi constitués peuvent être commercialisés, sauf désaccord de sa part par écrit.